



Réunion des conseils de quartiers du Centre-Ville et du Vieux-Port

Le 03 juin 2019 A Casa di i prugetti – U Scoprivilla

15 habitants

Elus présents : M. Grassi, M. Cesari, Mme Lacave et Mme Piperi

En première partie, une présentation via un Powerpoint, retrace succinctement la démarche de démocratie participative initiée depuis 2015 (création des conseils de quartiers, réalisation des conseils de quartiers, l'Arnia et le budget participatif).

L'un des objectifs de cette consultation est d'amorcer l'évolution des conseils de quartiers grâce à l'appui d'un questionnaire. À cet effet, M. Grassi précise que la démocratie participative à Bastia est évolutive.

Ce questionnaire est donc soumis aux personnes présentes pour une 1^{ère} lecture. Il s'articule autour de 4 thématiques : le découpage géographique et le statut des conseils de quartiers / la structure et l'organisation / l'articulation avec la mairie : élus et services / le rôle des conseils de quartiers.

M. Grassi rappelle que la municipalité ne souhaite pas qu'un élu préside ces instances. Les membres des conseils de quartiers doivent s'exprimer sur leur devenir.

Dans le cadre de la co-construction des futurs conseils de quartiers, la proposition de questionnaire sera transmise par mail aux membres afin que ces derniers puissent nous faire part de leur retour.

Il sera diffusé à l'ensemble des conseils, dès que celui-ci aura été présenté lors des quatre consultations collectives de mai et de juin 2019 et après que les membres se soient exprimés sur son contenu.

La seconde partie de la réunion est consacrée à un temps d'échange.

- Une habitante signale qu'il ne faut pas proposer un découpage géographique « Nord/Sud » car cela est trop clivant. Elle propose une réponse alternative : la fusion de certains conseils de quartier qui auraient les mêmes problématiques.
- Une habitante s'étonne que 24 projets aient été déposés par des particuliers dans le cadre du budget participatif 2020. Elle regrette cette individualisation des activités : les conseils de quartiers ont permis de créer des liens entre les habitants, et de se mobiliser collectivement. Elle souhaiterait que les porteurs de projets soient invités à présenter leur projet au conseil de quartiers dont ils dépendent, afin de favoriser les échanges et de faire connaître les instances.

M. Grassi répond qu'il est possible d'envisager que les projets passent par ces mêmes conseils pour qu'ils puissent donner un avis consultatif. Cette proposition sera envisagée pour le budget participatif 2021.

- Une habitante demande quel sera le mode d'application du permis à végétaliser.

Mme Costa répond que le permis à végétaliser est en cours de validation par les services concernés.

- Au sujet de la redéfinition des zones des conseils de quartier, une habitante remarque qu'elle est née à Toga, qu'elle est commerçante à la frontière avec le Centre-Ville mais qu'elle est plus intéressée par ce qui se passe dans le centre de Bastia.

M. Grassi répond qu'il est tout à fait possible de participer à plusieurs conseils de quartier. Il rappelle que l'objectif poursuivi par l'équipe municipale est la participation aux décisions qui sont prises par la suite en Conseil Municipal. Le budget participatif et les conseils de quartier sont des outils permettant d'atteindre cet objectif.

- Une habitante pense que la démarche n'a pas été comprise par la majorité des habitants et qu'elle ne sait pas comment faire pour qu'il y ait une plus grande participation
- Une habitante signale qu'elle a participé aux trois premières réunions. Elle avait trouvé qu'il était difficile de se faire entendre car les personnes présentes ne s'écoutaient pas

M. Grassi répond qu'il a fallu expliquer que la démocratie participative n'était pas là pour répondre aux intérêts personnels mais qu'elle visait à créer les bonnes conditions d'émergence de l'intérêt général. Certains participants se sont alors retirés de la démarche.

Il rappelle que la réunion de ce jour est organisée afin de faire évoluer les outils participatifs. Il signale que ce n'est pas une démarche à laquelle les habitants sont habitués mais que la majorité municipale souhaite, depuis qu'elle est en situation de responsabilité, valoriser l'expertise d'usage des habitants.

- Une habitante demande si les riverains ont été consultés au sujet du parking sur le Vieux-Port qui va devenir payant ?

M. Grassi répond que ce sujet a été débattu lors de la réunion publique du 18 décembre 2018. Les participants à cette réunion se sont exprimés favorablement sur cette question, et ont demandé à ce qu'un tarif résident soit proposé. Face à la problématique des voitures tampons qui empêchent les habitants de trouver des places dans ce parking, les personnes présentes ont en effet jugé bon qu'il devienne payant. M. Grassi rappelle que le Vieux-Port a vocation à devenir piéton, comme cela a été fait dans la rue Napoléon.

- Une habitante explique que dans sa rue le stationnement est gratuit, donc elle n'a pas le droit de bénéficier du tarif résident. Elle rajoute qu'elle peut rarement se garer dans sa rue, faute de places. Elle ne trouve pas cette situation normale et souhaite que tout le monde ait accès au tarif résident.

M. Grassi répond que le tarif résident prend de l'ampleur et qu'à l'origine il ne concernait que deux ou trois rues dans Bastia. Il juge la remarque audible et signale que la question sera posée aux services compétents pour savoir si à terme les rues gratuites devraient pouvoir bénéficier du tarif résident.

- Une habitante demande si une priorité sera accordée aux gens du quartier dans l'attribution des places du nouveau parking Gaudin ?

M. Grassi répond qu'un périmètre de priorité autour de Gaudin est en cours de définition pour que les riverains soient prioritaires. Il signale qu'aucune place n'a été attribuée à ce jour et invite l'habitante à effectuer sa demande.

- Une habitante signale que la place Vattelapesca est envahie par les poubelles qui débordent et par les motos. Elle s'interroge sur l'incivisme en ville et sur cette place qui n'est pas un lieu de convivialité à cause de ces nuisances. Elle demande aussi ce que va devenir la petite place à côté de l'établissement « La Mise au Verre », situé dans le quartier du Puntettu.

M. Grassi répond que le conseil de quartier a fait une proposition de projet pour la place Vattelapesca dans le cadre du budget participatif 2020 et s'est donc saisi de ce problème. Il signale que des actions vont être mises en place pour réguler le stationnement des motos. Des panneaux vont être installés et, le cas échéant, des amendes seront adressées à ceux qui ne respectent pas les emplacements définis.

Au sujet de la placette du Puntettu, Mme Piperi répond qu'il s'agit d'un espace privé appartenant à la copropriété de l'immeuble attenant.

- Une habitante signale que les habitants de la rue Fagianelli souhaiteraient connaître l'avancée de cet aménagement car rien n'a été fait depuis les travaux de remise en valeur. Elle précise qu'ils ont envie d'investir l'espace avec des plantes ou des fleurs.

M. Grassi répond que des travaux ont effectivement été déjà réalisés grâce au budget participatif 2018. Une réflexion est en cours pour que cet espace devienne un abri à vélos mais qu'aucune décision n'a encore été actée. Il invite le conseil de quartier concerné à s'exprimer s'il est opposé à ce projet. Cet endroit peut être utilisé dans le cadre du permis à végétaliser, si le conseil de quartier souhaite le fleurir.

- Une habitante remarque que la place Galetta pourrait être valorisée puisque le Vieux-Port est en passe de devenir piéton.

M. Grassi répond que la mairie est en train d'acquérir le bâtiment des Affaires Maritimes. Un débat sur le prix retarde l'acquisition. A terme, la Ville souhaiterait intégrer la place Galetta à ce bâtiment. Avec la piétonisation du Vieux Port, il ne sera plus question de faire de cette place un parking, ni un espace privatisé.

- Une habitante demande si cela est possible d'être associé au projet de Fort-Lacroix ?

M. Grassi répond que les grandes lignes du projet ont été décidées suite à l'étude portée par le service de Développement Durable. Des ateliers participatifs ont été organisés pendant la période d'étude auxquels les habitants étaient invités à se prononcer sur certains aménagements.

- Une habitante remarque qu'elle a vu des enclos sur la place Saint-Nicolas et souhaite savoir si il s'agit d'un abri pour les poubelles, car ces dernières sont sans cesse sur le passage piéton. Elle regrette que la mairie la renvoie sans cesse à la CAB à ce sujet alors que la Mairie est son premier interlocuteur.

M. Grassi répond qu'une grande réflexion est en cours concernant les poubelles liées aux copropriétés. La CAB, de son côté, travaille sur une meilleure organisation du ramassage. Il répond que l'enclos est bien destiné aux poubelles.

- Une habitante remarque qu'il est anormal d'être réveillé parfois à 3h du matin par le nettoyage des rues. L'été arrivant, elle déplore aussi les différents concerts qui ont lieu dans les commerces voisins de son immeuble et dénonce les nuisances sonores.
- Une habitante remarque que les immeubles ne sont pas conçus pour accueillir de tels décibels et que tous les soirs, en été, les commerçants placent des enceintes à l'extérieur. Cela trouble l'ordre public.
- Une habitante ajoute que les nuisances olfactives doivent être mieux gérées car elles sont dues à un manque d'hygiène. Elle signale que le patrimoine devrait être l'atout de Bastia est non pas les divers événements. Selon elle, la mairie ne réalise pas que cela peut être très désagréable pour les riverains et que ces festivités empêchent de dormir. Elle cite en exemple, la Fête de la Musique (21 juin).

Mme Piperi répond que la diffusion de musique amplifiée ou non est soumise à autorisation, en général jusqu'à 23h30 sauf cas particuliers, comme la Fête de la Musique ou les bals (jusqu'à 1h30).